

Notre-Dame-des-Landes : Le coût d'un réaménagement aurait été surévalué pour justifier la construction du nouvel aéroport

Selon deux architectes diplômés par le gouvernement, et membres du collectif d'élus opposés à l'aéroport, une rénovation du site actuel permettrait de réaliser plus de 500 millions d'euros d'économies.

D'après Ivan Fouquet et Franco Fedele, deux architectes "dplg" (diplômés par le gouvernement), la construction d'un nouvel aéroport à Notre-Dame-Des-Landes engagerait des frais deux fois supérieurs à une optimisation du site nantais actuel. Leurs conclusions viennent ainsi contredire l'étude de la direction générale de l'aviation civile (DGAC) et du Service de l'aviation civile (STAC) qui évalue le coût du réaménagement à 825 millions d'euros TTC pour 9 millions de passagers.

"Les coûts de l'étude, remise par la DGAC en novembre 2013, concernant un réaménagement de l'aéroport actuel ont été surévalués. Leurs chiffres sur l'optimisation du site nantais sont quatre fois plus élevés que dans la normale, pour un développement d'aéroport lambda" ont notamment déclaré les deux architectes. Leur conclusion est sans appel : selon eux, l'aviation civile aurait donc gonflé les frais d'agrandissement de l'aéroport actuel, pour justifier les travaux de construction d'un nouveau site, situé à 25 kilomètres.

D'après le rapport, près de 350 millions d'euros pourraient être économisés, sur les 478 millions d'euros de dépenses préconisés par la STAC pour réaménager le site existant, ce qui représente 75 % de la somme évoquée. A titre d'exemple, les espaces destinés à accueillir les postes de contrôle et de sécurité seraient trois fois trop grands, à l'instar de ceux prévus pour les files d'attente.

Les auteurs du rapport soutiennent même que "selon les sources officielles (Vinci, AGO et la DGAC), [le développement de l'aéroport existant] rendrait possible une économie de 167 M€ TTC". En plus des 349 millions d'euros que les architectes jugent "surévalués" par la DGAC, le montant de l'économie s'élèverait "au minimum 516 millions d'euros".